

## ***Indice, signe et marque : exploration des liens synonymiques (DES) et configuration sémantique***

---

Jean-Claude Dunkhorst, Caroline Masseron

Université Paul-Verlaine, Metz, CELTED, EA 3474

*Marquer enchérit sur indiquer et sur désigner sous le rapport de la précision et de la certitude.*

*La marque fait reconnaître, l'indice met seulement sur la voie, et le signe donne seulement à entendre.*

*On donne à une personne des marques d'estime, et non pas seulement des indices ou des signes d'estime.*

Lafaye 1870, *Dictionnaires des synonymes de la langue française*, p. 767.

L'article qu'on va lire est issu de deux projets complémentaires : le premier est un projet de thèse en didactique qui porte sur la *notion* d'indice, le second, une investigation méthodique du *DES* (*Dictionnaire Électronique des Synonymes*) qui ajoute à *indice* les items de *signe* et *marque* au titre des liens synonymiques existants et envisagés alors en sémantique lexicale. Nous voudrions dans une introduction succincte exposer la démarche et les objectifs des deux projets pour éclaircir une problématique qui sans doute ne va pas de soi, tant semblent éloignés les domaines et les méthodologies auxquels renvoient les projets. Ce sera pour nous l'occasion de faire le point sur les interrogations plus générales qui ne manquent pas de surgir, dans le champ de la recherche, au sujet des relations organiques qui associent – ou devraient, pourraient, associer – la didactique du français et la linguistique française. Auparavant, nous nous serons efforcés d'explorer, au moins sur la base des trois unités lexicales retenues, les dimensions sémantiques qui caractérisent des relations dites synonymiques<sup>(\*)</sup>.

---

(\*) Nous remercions chaleureusement Jacques François de sa relecture et des observations et propositions qu'il a faites. Les erreurs ou problèmes qui subsisteraient nous incombent évidemment.

## 1. Cadre général de la recherche engagée dans les deux domaines conjoints de la sémiotique narrative et de la didactique

Le projet de thèse en didactique avait à l'origine l'intention d'investir les pratiques de lecture longue en classe sous l'angle des directives ministérielles de 2002 qui ont préconisé l'introduction de la « lecture littéraire » dans les classes de l'école élémentaire, et des situations d'enseignement qui ont dû dans ces conditions être mises en œuvre par les maîtres. Ce projet s'est donné deux champs d'application qui tous les deux convoquent une notion commune, celle d'indice. Tout d'abord, nous souhaitions procéder à une analyse de discours ayant pour objet la doxa didactique sur la *construction du sens* ; pour ce faire, nous nous sommes enquis des occurrences de l'expression (*prélever des*) *indices de lecture*, fortement sollicitée, à la fois par les discours de la doxa et par les maîtres dont nous avons pu suivre les séances en classe. C'est ainsi que nous avons décelé un rapport de concurrence (de synonymie ?) entre l'expression *indices de lecture* avec l'usage non moins fréquent de l'expression (*faire des*) *hypothèses de lecture*. Il nous est paru qu'une telle analyse pouvait déboucher sur la clarification qui nous semblait nécessaire, au plan didactique, entre lecture et interprétation du texte.

Parallèlement, on ne s'étonnera pas que ce soit le genre du récit d'énigme policière qui ait servi à constituer le recueil de fictions littéraires destinées à la jeunesse ou aux adultes, dont nous avons besoin pour comprendre la fonction sémiotique des indices. Prélever les indices matériels et les interpréter entre dans les prérogatives de tout détective et l'on pouvait s'attendre à ce que les classiques du genre fassent un usage important de scènes se rapportant aux indices qui conduisent l'enquêteur au dévoilement de l'intrigue policière. À l'instar de Todorov (1971), des critiques comme J. Dubois (2006) ont identifié l'herméneutique du roman policier comme une forme de mise en abyme, cryptogramme ou métaphore de toute lecture : de l'interprétation, par l'enquêteur, du réel où est « cachée » la scène du crime au décodage du texte par le lecteur du roman policier, un lien métaphorique s'établit :

Toute enquête policière a pour objet la reconstitution d'une histoire passée. Histoire d'un crime que son auteur a eu intérêt à escamoter, dont il a tenu à effacer les traces. Par bonheur pour l'investigateur, il y a toujours ou presque, un reste. Quelques résidus, matériels ou non, de l'action première demeurent et il s'agit tout à la fois de les reconnaître et de les déchiffrer. À propos de ce travail de caractère herméneutique, deux images parmi d'autres peuvent être invoquées. L'une revient d'innombrables fois dans le discours littéraire policier : approximative, elle compare l'acte herméneutique à la reconstitution d'un puzzle. Elle voit le détective comme celui qui patiemment assemble les pièces d'une séquence passée jusqu'à ce que des fragments naissent un ensemble cohérent, complet et significatif. On lui préférera l'image qui compare les traces à une écriture et leur déchiffrement à une lecture. (Dubois 2006 : 123)

*Traces, résidus, pièces* (du puzzle), *fragments*, les indices relaient les deux univers du crime puis de l'enquête, jusqu'à devenir les *signes* du texte lui-même lors de la lecture « intelligente » que l'amateur de romans policiers réalise sous la conduite de l'enquêteur et du narrateur. En d'autres termes, *indice(s)* est envi-

sagé comme un élément partiel, plus ou moins matériel, la source qui conduit à l'activité cognitive et abstraite que serait l'acte interprétatif (du réel ou du texte). La matérialisation elle-même tient au réel ou au texte dans leur totalité, tous les deux des entités « concrètes » qui sont les supports formels de l'acte cognitif.

Rappelant la gradation de Lafaye qui figure en exergue (*marquer* > *indiquer* > *désigner* ; les *marques* > les *indices* > les *signes*), notre entrée en matière sur les indices oppose un univers concret, marqué mais saisi partiellement, et une opération de raisonnement, abstraite, qui vise à « reconstituer » l'univers fragmenté. La médiation entre l'univers et le raisonnement est réalisée grâce aux « indices ».

## 2. Le calcul des liens synonymiques de l'item *indice* avec *signe*, *preuve* et *marque*

La préface de Robert Martin à l'ouvrage de Jacques François, *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, souligne le caractère expérimental de la démarche linguistique entreprise et sa portée méthodologique (François 2007 : XI). De fait, l'usager ne lit pas cet ouvrage comme il lirait un quelconque opuscule de théorie linguistique, mais il le lit plutôt comme si c'était la notice d'utilisation, théorique et pratique, d'une machine complexe, pour s'entraîner lui-même à la mise en œuvre de calculs sophistiqués et à l'examen des résultats que livrent ces calculs. Le travail présenté ici même sur *indices* tient lieu d'exercice d'application.

Très globalement, on rappellera que le travail exposé s'appuie sur une base de données lexicales, le *Dictionnaire Electronique des Synonymes* (désormais *DES*) du CRISCO, sur divers calculs informatiques et procédures qui par étapes traitent la proximité ou la distance (sémantique) des items sélectionnés, et sur la projection d'un espace sémantique, multidimensionnel, qui visualise les liens sémantiques ainsi élaborés.

L'outil *DES* fusionne, pour une même entrée, sous forme de listes, les synonymes extraits de sept dictionnaires : deux dictionnaires de langue, le *Grand Larousse de la Langue Française* (1971) et le *Grand Dictionnaire Robert* (1992), quatre dictionnaires de synonymes explicatifs, Guizot (1864) et Lafaye (1878) pour le XIX<sup>e</sup> siècle ; Bénac (1956) et Bailly (1947) pour le XX<sup>e</sup> siècle. Le dictionnaire de synonymes non explicatif<sup>(1)</sup> de Du Chazaud (1989) complète cette base de données qui atteint environ 45.000 entrées et qui forme un réseau de plus de 450.000 liens (François 2007 : 2). Nous signalons dans la bibliographie d'autres dictionnaires consultés manuellement ; nous souhaiterions également formuler des réserves ou des interrogations, concernant les données du *DES*, que nous ne sommes pas parvenus à éclaircir nettement :

- i) Le traitement statistique des renvois analogiques (V. pour « voir »), des occurrences définitoires (par exemple, le mot *signe* figurant comme terme générique des définitions d'*indice* dans les dictionnaires *Robert*) vs la spé-

---

(1) C'est-à-dire sans que l'entrée fasse l'objet d'un article rédigé.

cificité synonymique des items : par exemple *ébauche* sous l'entrée *indice* dans le *Robert*, vocables auxquels l'intuition linguistique conteste le lien de synonyme<sup>(2)</sup>.

ii) L'appréhension des phénomènes historiques : s'agissant d'une unité comme la nôtre, on peut s'attendre à ce que les dictionnaires les plus contemporains renforcent les usages récents les plus saillants (*indice de pauvreté*, *indice du CAC 40* : « Chiffre »), qui sont absents des articles de Guizot ou Lafaye, lesquels pourront en revanche noter *signalement* ou *signature* qui ne figurent pas dans nos résultats. Un autre terme, *enseigne*, figurant cette fois dans les synonymes d'*indice*, il est assorti de la mention *vx* par le *Grand Robert*.

iii) La neutralisation dans les calculs des phénomènes de « copie » d'un dictionnaire à l'autre et les effets de redondance ou, au contraire, d'effacement. Les reprises sont d'autant plus frappantes que les dictionnaires sont brefs et spécialisés. L'exemple des trois verbes, *marquer*, *indiquer* et *désigner*, cités en exergue, est une reprise stricte de Guizot : Lafaye en a notamment conservé l'ordre et la catégorie grammaticale.

Nous nous efforçons dans les lignes qui suivent d'explicitier les étapes méthodiques d'une démarche que nous souhaiterions prudente et modeste. La puissance de l'outil lui-même, le *DES*, et les analyses que réussit à produire Jacques François à partir d'un usage très savant et scrupuleux du même *DES* nous inclineraient presque à renoncer, étant donné le difficile équilibre à trouver entre calculs informatiques et investigations linguistiques. Au moment du bilan, il conviendra d'évaluer le coût occasionné par la maîtrise de l'outil et les bénéfices que l'on peut en attendre dans le domaine de la sémantique lexicale.

Plus précisément, notre recherche sur *indice* s'écartera de celle de Jacques François sur les trois points suivants :

- Une entrée vedette identifiée, *indice*, choisie préalablement sur la base d'un intérêt pour la notion, sa fonction narrative dans le contexte identifié du roman policier, sa polysémie et son degré d'abstraction (*supra*),
- La catégorie nominale d'*indice*, qui oriente les observations syntaxiques selon des voies spécifiques (les déterminants, les adjectifs, l'opposition singulier/pluriel, les collocations en *de N*, etc.),
- Le statut respectif de la synonymie et de la polysémie dans leur rapport avec d'autres catégories sémantiques et lexicales, particulièrement ici les opérations d'abstraction et de quantification, l'hypéronymie et l'hyponymie.

Rappelons brièvement que François (2007) quant à lui sélectionne onze verbes « vedettes », à l'issue d'une sélection préalable et critériée<sup>(3)</sup> (*affecter*, *appe-*

---

(2) À vrai dire, le lien synonymique signalé requiert apparemment que l'on inverse l'orientation : le lien part de l'entrée *ébauche* et conduit à *indice*. C'est ainsi en tout cas que l'extension figurée de la définition d'*ébauche* dans le *Grand Robert* utilise *indice* : « Premier *indice*, premier développement d'une chose. » Le *TLF* procède de même dans la partie B de son article *ébauche*.

(3) Le domaine conceptuel, le regroupement lexicographique (*vs* le dégroupement) et le complément prédicatif configurent, pour l'essentiel, une polysémie qu'on dira moyenne pour les vedettes retenues.

ler, changer, charger, couper, manquer, monter, rapporter, relever, reposer, voler) et qu'il élabore pour chacun d'eux une synthèse dite « espace sémantique » (Chapitre III, 117-253) qui rend compte des étapes suivies. L'étude de chaque verbe rend compte 1. du profil dictionnaire, 2. du fléchage synonymique de la polysémie, et 3. des relations sémantiques et syntaxiques qui sont fondées sur l'analyse des « cadres participatifs » (François 2003). L'ouvrage s'achève justement sur des interrogations sémantiques (Chapitre IV, 255-298, « De la sémantique à la syntaxe : les aires sémantiques des cadres participatifs à complètement prédicatif») qui associent des propriétés sémantiques (aspect, structure argumentale) et syntaxiques (fonctions). Ce dernier chapitre s'appuie sur un corpus double, romanesque et journalistique.

## 2.1. Liens (inter-)synonymiques, cliques et matrices

La synonymie est comme on le sait une relation partielle : elle caractérise le fait qu'une occurrence d'unité commute avec l'occurrence d'une autre unité dans un cotexte identifié. Les deux unités sont alors considérées comme synonymes dans le cotexte quand le sens de l'énoncé n'a pas radicalement changé. Par exemple, *Indice* et *marque* dans le cotexte *laisser des N de son passage : laisser des indices (marques) de son passage*. Au contraire, la substitution des deux mêmes unités *indice* et *marque* dans le cotexte *un N de confiance* aboutit à dissocier deux emplois et deux significations : un *indice de confiance* et une *marque de confiance*, le premier renvoyant à la cotation boursière, la seconde interprétant un événement domestique quelconque.

Les relations *intersynonymiques* sont, comme le nom l'indique, les liens de synonymie entre les synonymes de l'entrée vedette, ici *indice* (François 2007 : 34). Mais la relation de synonymie n'est pas toujours transitive dans la mesure où une unité lexicale A peut commuter avec une unité B dans un certain cotexte et avec une autre unité C dans un cotexte différent sans que les deux unités, B et C, soient nécessairement à leur tour synonymes entre elles. Cette propriété contribue à « isoler » certains items, c'est-à-dire à les sortir d'une série inter-synonymique pour les constituer en une classe (dite *composante secondaire*, François 2007 : 65<sup>(4)</sup>) à une seule unité (ci-dessous, par exemple *grade*).

Nous pensons que l'examen des relations entre les différents synonymes d'un même mot, *indice* dans notre cas, nous aidera à approcher le degré de polysémie de ce mot. Nous utilisons le *DES* comme un « outil de fouille de la polysémie », selon la formule de Jacques François (2007 : 34), destiné à explorer les dimensions sémantiques qui caractérisent les relations synonymiques entretenues par les unités lexicales retenues : *indice*, *signe* et *marque*.

---

(4) Précisons que cette composante est toujours le résultat d'un calcul automatique.

### 2.1.1. Liste des 26 synonymes d'indice

Voici les synonymes, par ordre alphabétique, qui sont issus de la consultation du *DES* :

*Annonce, argument, caractère, caractéristique, charge, chiffre, classificateur, critère, ébauche, enseigne, index, indicateur, indication, marque, paramètre, présage, présomption, preuve, raison, renseignement, repère, signal, signe, symptôme, témoignage, trace.*

### 2.1.2. Répartition en 25 cliques

La recherche du mot *indice* dans le *DES* fait apparaître une liste de 25 *cliques*. Une clique est un sous-ensemble d'unités qui sont toutes synonymes les unes des autres ; dans cette mesure, une clique peut être considérée comme « une coordonnée de sens » (François 2005 : 89). Pour faciliter la lecture des cliques, nous soulignons en italique les occurrences de *marque* et *signe* qui sont co-présents (par exemple 1 et 2) ou exclusifs (3 ou 23).

#### Liste des cliques d'*indice*

- 1 : annonce, indication, indice, *marque, signe*
- 2 : annonce, indice, *marque*, présage, *signe*
- 3 : annonce, indice, présage, signal, *signe*
- 4 : argument, indice, preuve, témoignage
- 5 : argument, indice, raison
- 6 : caractère, caractéristique, indice, *marque, signe*
- 7 : caractère, chiffre, indice, *marque, signe*
- 8 : caractère, critère, indice, *marque, signe*
- 9 : charge, indication, indice, preuve
- 10 : charge, indice, preuve, témoignage
- 11 : charge, indice, présomption
- 12 : classificateur, indice
- 13 : critère, indication, indice, *marque, preuve, signe*
- 14 : critère, indice, *marque, preuve, signe*, témoignage
- 15 : enseigne, indice, *marque, preuve, signe*
- 16 : grade, indice
- 17 : index, indice
- 18 : indicateur, indice
- 19 : indication, indice, renseignement
- 20 : ébauche, indication, indice
- 21 : indice, *marque, preuve, témoignage, trace*
- 22 : indice, *marque, présage, signe*, symptôme
- 23 : indice, *marque, repère, trace*
- 24 : indice, paramètre
- 25 : indice, présage, signal, *signe*, symptôme

L'observation comparée des séries 2 et 3 permet d'illustrer la notion de *clique* : s'il existe des liens synonymiques entre toutes les unités de chacune des cliques, l'absence de lien entre *marque* et *signal* explique la dissociation en deux cliques distinctes : les cliques 2 et 3 se différencient en raison de la non synonymie de *marque* et *signal*.

Par ailleurs, on observe l'association d'*indice* à un seul synonyme, comme c'est le cas dans les cliques 12 (*classificateur*), 16 (*grade*), 17 (*index*), 18 (*indicateur*) et 24 (*paramètre*).

Enfin, il convient de repérer que, contrairement à *marque* et *signe* déjà évoqués au titre de leur omniprésence, plusieurs synonymes n'apparaissent qu'une seule fois : c'est le cas par exemple de *raison* et *ébauche*. Il en résulte un classement fondé sur le nombre de cliques auxquelles appartiennent les synonymes. Ce classement, où nous mentionnons le nombre de cliques d'appartenance entre parenthèses, est le suivant :

Marque (11), signe (11), preuve (7), indication (5), présage (4), témoignage (4), annonce (3), caractère (3), charge (3), critère (3), signal (2), symptôme (2), trace (2), argument (2), grade (1), indicateur (1), paramètre (1), présomption (1), raison (1), renseignement (1), repère (1), caractéristique (1), index (1), chiffre (1), classificateur (1), enseigne (1), ébauche (1).

On n'est pas autrement surpris de constater que le haut degré de lien synonymique vaut pour les deux termes les plus généraux (*marque*, *signe*), que ce degré chute rapidement (*grade* et *sq*), tandis que les unités qui figurent en fin de classement se révèlent être les plus spécifiques. Dans le cas des génériques, l'intuition pallie aisément l'absence de contexte ; inversement, certaines valeurs spécifiques requièrent un contexte qui atteste de la synonymie (*ébauche* ?). L'étape suivante, celle du regroupement par composantes, éclaire la question dans la mesure où elle permet notamment de discriminer des synonymes robustes ou fragiles.

Le classement des synonymes, fondé sur le nombre de cliques auxquelles ils appartiennent, est obtenu grâce à la *matrice d'appartenance* dont le résultat est disponible sur le site du CRISCO et qui permet de savoir à combien de cliques appartient chaque synonyme d'une composante. C'est ce que nous étudions dans le paragraphe qui suit.

### **2.1.3. Regroupement par composantes : une composante *principale* et des composantes *connexes*, des synonymes robustes et des synonymes *fragiles***

Le résultat de la requête portant sur *indice* affiche six *composantes connexes* (Cc) qui dissocient l'ensemble des 26 synonymes d'*indice* en plusieurs groupes dans lesquels les synonymes sont tous accessibles par un lien ou une chaîne de liens intersynonymiques :

Cc1 : *annonce, argument, caractère, caractéristique, charge, chiffre, critère, ébauche, enseigne, indication, marque, preuve, présage, présomption, raison, renseignement, repère, signal, signe, symptôme, témoignage, trace*

Cc2 : *classificateur*

Cc3 : *grade*

Cc4 : *index*

Cc5 : *indicateur*

Cc6 : *paramètre*

Les cinq composantes (2 à 6) qui ne présentent qu'un seul synonyme correspondent à des sens isolés qui, dans les dictionnaires sources, ne renvoient à aucun autre synonyme qu'*indice*.

On retrouve ces composantes, disposées en un tableau qui fractionne les synonymes selon le critère de leur « robustesse » ou de leur « fragilité ». Est jugé *robuste* le synonyme qui est mentionné par plus d'une source, *fragile* celui qui n'apparaît que dans une seule source (François 2007 : 61).

	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Composante 4	Composante 5	Composante 6
<b><i>SYN robustes</i></b>	<i>Signe Charge Indication Caractéristique Marque Preuve Présomption Renseignement Symptôme Trace Annonce Caractère Témoignage</i>	∅	<i>Grade</i>	∅	∅	∅
<b><i>SYN fragiles</i></b>	<i>Chiffre Critère Enseigne Présage Raison Repère Signal Ebauche Argument</i>	<i>Classificateur</i>	∅	<i>Index</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Paramètre</i>

**Tableau 1** : Composante principale, Cc1, et disqualification<sup>(5)</sup> des composantes connexes Cc2, Cc3, Cc4, Cc5, Cc6 de l'item *indice*

Le tableau 1 rappelle que cinq composantes (2-6) sont issues de cliques isolées (à un seul lien) et que quatre d'entre elles (Cc2, Cc4, Cc5, Cc6) ne présentent aucun synonyme *robuste*. Ce sont des arguments pour éliminer ces composantes et ne prendre en considération, dans les étapes suivantes, que les 22 (13 + 9) unités synonymiques de la composante 1.

Dans un premier temps, la *matrice d'appartenance*, qu'on fait figurer ci-dessous (*tableau 2 page suivante*), ne prend en compte que les synonymes robustes de la première composante ; le tableau à double entrée permet de croiser chaque item (la coordonnée horizontale des abscisses) et la série des cliques restantes (la colonne verticale des ordonnées), une fois qu'ont été retirées les cliques isolées. Le tableau renseigné (1 pour la présence, 0 pour l'absence) donne pour cha-

(5) La disqualification de Cc3, où *grade* est synonyme robuste, mérite cependant une explication supplémentaire.

Synonymes robustes de la composante Cc1 → Liste des cliques de l'item vedette <i>indice</i>	annonce	caractère	caractéristique	charge	indication	marque	présomption	preuve	renseignement	signe	syndrome	témoignage	trace
1 annonce, indication, indice, marque, signe	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0
2 annonce, indice, marque, présage, signe	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
3 annonce, indice, présage, signal, signe	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
4 argument, indice, preuve, témoignage	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
5 argument, indice, raison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 caractère, caractéristique, indice, marque, signe	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
7 caractère, chiffre, indice, marque, signe	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
8 caractère, critère, indice, marque, signe	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
9 charge, indication, indice, preuve	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0
10 charge, indice, preuve, témoignage	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0
11 charge, indice, présomption	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
13 critère, indication, indice, marque, preuve, signe	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	0
14 critère, indice, marque, preuve, signe, témoignage	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	1	0
15 enseigne, indice, marque, preuve, signe	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0
19 indication, indice, renseignement	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
20 ébauche, indication, indice	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
21 indice, marque, preuve, témoignage, trace	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	1
22 indice, marque, présage, signe, syndrome	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0
23 indice, marque, repère, trace	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
25 indice, présage, signal, signe, syndrome	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

**Tableau 2** : Matrice d'appartenance des synonymes robustes aux cliques de synonymes pour la composante connexe 1 de l'espace sémantique d'*indice*

que item un calcul du taux d'appartenance, qui rejoint celui auquel nous étions parvenus plus haut, si ce n'est la correction intervenue sur les synonymes fragiles ou isolés.

La matrice d'appartenance du tableau 2 vérifie que *marque* et *signe* apparaissent dans 11 cliques sur les 20 qui sont répertoriées ici. Ces deux unités présentent la couverture la plus vaste mais aussi des chevauchements importants :

- *Marque* et *signe* appartiennent en commun aux cliques 1, 2, 6, 7, 8, 13, 14, 15, et 22,
- *Marque* appartient seul aux cliques 21 (*preuve*, *trace*, *témoignage*) et 23 (*repère*, *trace*),
- *Signe* appartient seul aux cliques 3 (*annonce*, *présage* et *signal*) et 25 (*présage*, *signal* et *syndrome*).

#### 2.1.4. Synonymes et cliques extrêmes

L'examen du tableau 2, et plus précisément la ligne inférieure des résultats, montre que trois synonymes, *caractéristique*, *présomption* et *renseignement*, n'apparaissent que dans une seule clique. Ils ont statut de synonyme « extrême » et leur clique de même est dénommée « clique extrême » :

- Clique 6 : *caractère*, *caractéristique*, *indice*, *marque*, *signe*
- Clique 11 : *charge*, *indice*, *présomption*
- Clique 19 : *indication*, *indice*, *renseignement*

Il faut ajouter cinq autres synonymes *extrêmes*, issus de la composante 1 mais au titre de synonymes fragiles : *chiffre*, *enseigne*, *raison*, *repère*, et *ébauche*. Partagent cette propriété les cliques auxquelles ils appartiennent :

- Clique 5 : *argument*, *indice*, *raison*
- Clique 7 : *caractère*, *chiffre*, *indice*, *marque*, *signe*
- Clique 14 : *enseigne*, *indice*, *marque*, *preuve*, *signe*
- Clique 16 : *ébauche*, *indication*, *indice*
- Clique 19 : *indice*, *marque*, *repère*, *trace*

#### 2.1.5. Matrice de coappartenance

Le tableau qui suit (*tableau 3 page suivante*) enregistre, à partir des 22 synonymes « non isolés » dont l'entrée vedette *indice*, le nombre de cliques communes à l'item de l'abscisse et l'item de l'ordonnée. C'est ainsi que, dans le sous-espace de la composante 1, *annonce* partage 2 cliques avec *marque* et 3 avec *signe* (la première ligne du tableau). On dit alors (François 2007 : 73) qu'*annonce* a un indice de coappartenance aux cliques de 2 avec *marque* (mais aussi avec *présage*), et de 3 avec *signe* (mais aussi avec *indice*).

La diagonale du tableau neutralise l'impossibilité d'une coappartenance pour un même item (*annonce* avec *annonce*, etc.), mais le chiffre qui figure dans la case n'est autre que celui de la coappartenance avec l'item vedette *indice*. La matrice permet de retrouver le classement de la totalité des synonymes *robustes* et *fragiles* de la composante Cc1 en fonction du nombre de cliques : sur les 20 cliques possibles (voir l'intersection de la colonne et de la ligne correspondant à *indice*), *marque* et *signe* appartiennent respectivement à 11 cliques dont 9 communes, *preuve* à 7 cliques, *indication* à 5, *présage* et *témoignage* à 4, *annonce*, *caractère*, *charge* et *critère* à 3, *signal*, *symptôme* et *trace* à 2. On retrouve enfin la totalité des huit *synonymes extrêmes* (cases comportant le chiffre 1 dans la ligne ou la colonne correspondant à *indice*) : *caractéristique*, *chiffre*, *ébauche*, *enseigne*, *présomption*, *raison*, *renseignement* et *repère*.

Enfin, l'intérêt de cette matrice de coappartenance est de mettre en évidence un noyau de synonymes qui partagent un nombre important de cliques les uns avec les autres et en dehors de leurs liens avec la vedette. Les huit synonymes, retenus dans la figure 1, ont entre eux un indice de coappartenance supérieur ou égal à 3 :

- *marque* a un indice de coappartenance avec *signe* de 9,
- *témoignage* et *preuve* : 4,

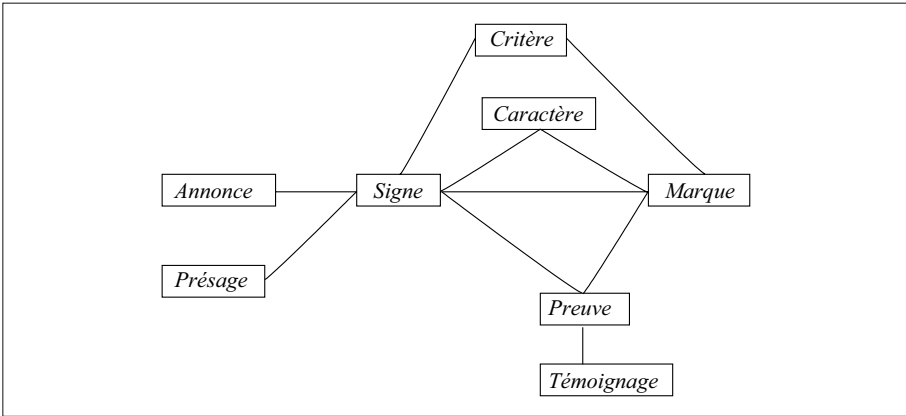
Fréquence	Liste des SYN																							
	<i>annonce</i>	<i>argument</i>	<i>Caractère</i>	<i>caractéristique</i>	<i>charge</i>	<i>chiffre</i>	<i>critère</i>	<i>enseigne</i>	<i>indication</i>	<i>indice</i>	<i>marque</i>	<i>preuve</i>	<i>présage</i>	<i>présomption</i>	<i>raison</i>	<i>renseignement</i>	<i>repère</i>	<i>signal</i>	<i>signe</i>	<i>symptôme</i>	<i>trace</i>	<i>témoignage</i>	<i>ébauche</i>	
<i>annonce</i>	3	0	0	0	0	0	0	0	1	3	2	0	2	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	
<i>argument</i>	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
<i>caractère</i>		3	1	0	1	1	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
<i>caractéristique</i>			1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>charge</i>				3	0	0	0	1	3	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
<i>chiffre</i>					1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>critère</i>						3	0	1	3	3	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0
<i>enseigne</i>							1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>indication</i>								5	5	2	2	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	0	1	0
<i>indice</i>									20	11	7	4	1	1	1	1	1	2	11	2	2	4	1	0
<i>marque</i>										11	4	2	0	0	0	0	1	0	9	1	2	2	0	0
<i>preuve</i>											7	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	4	0	0
<i>présage</i>												4	0	0	0	0	0	2	4	2	0	0	0	0
<i>présomption</i>													1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>raison</i>														1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>renseignement</i>															1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>repère</i>																1	0	0	0	1	0	0	0	0
<i>signal</i>																	2	2	1	0	0	0	0	0
<i>signe</i>																		11	2	0	1	0	0	0
<i>symptôme</i>																				2	0	0	0	0
<i>trace</i>																					2	1	0	0
<i>témoignage</i>																						4	0	0
<i>ébauche</i>																							1	0

**Tableau 3 :** Matrice de coappartenance des synonymes aux cliques des synonymes dans l'espace sémantique d'*indice*

- *preuve* et *marque* : 4,
- *preuve* et *signe* : 3,
- *présage* et *signe* : 4,
- *caractère* et *marque* : 3,
- *caractère* et *signe* : 3,
- *critère* et *marque* : 3,
- *critère* et *signe* : 3,
- *annonce* et *signe* : 3.

Ces observations sont schématisées dans la figure 1 de la page suivante.

À vrai dire, la figure 1 n'apporte pas grand chose qu'on ne sache déjà (par exemple la position centrale de *signe* et *marque*) et, détail embarrassant, elle



**Figure 1** : Huit synonymes d'indice partageant entre eux trois cliques au moins

donne une place à *caractère* qu'un jugement linguistique spontané pourrait recuser<sup>(6)</sup>. Plus recevables en revanche sont les places occupées par *annonce* et *présage* (du côté de *signe*), et par *preuve* et *témoignage*, *preuve* faisant le lien entre *témoignage* et *signe* ou *marque*. Cette figure doit donc être lue avec prudence : elle est surtout là au titre d'un résultat d'étape, livraison brute mais sans doute encore hétérogène.

Au terme de cette partie, rappelons que nous avons principalement eu recours à divers données et outils du *DES* :

- Les 26 synonymes d'*indice* répartis en 25 *cliques*.
- Le *tableau de source des liens synonymiques* qui a permis de dissocier les synonymes *fragiles* des synonymes *robustes*.
- La liste des six *composantes connexes* de l'espace sémantique de la vedette *indice* qui provient en réalité de la *matrice d'adjacence des synonymes* que nous n'avons pas présentée.
- La *matrice d'appartenance des synonymes (robustes) aux cliques de synonymes* pour la composante connexe 1 de l'espace sémantique d'*indice* permettant d'évaluer la *couverture* de chacun des synonymes de cette composante. Cet outil a également permis d'identifier les synonymes extrêmes d'*indice*.
- La *matrice de coappartenance des synonymes aux cliques des synonymes* dans l'espace sémantique d'*indice* indique pour chaque synonyme le nombre de cliques qu'il partage avec *indice*. Cet outil nous a permis de mettre en évidence un noyau de six synonymes (*annonce*, *caractère*, *critère*, *présage*, *preuve*, *témoignage*) qui partagent un nombre important de cliques avec *signe* et *marque*, les deux synonymes centraux d'*indice*.

L'utilisation des outils et les résultats auxquels nous parvenons, symbolisés par la figure 1 – tout anarchique qu'elle apparaisse –, auront, nous l'espérons,

(6) La polysémie du nom *caractère* n'inscrit pas l'acception « typographique » au premier rang de la typicalité.

présenté l'intérêt d'explicitier des procédures d'élimination de synonymes extrêmes ou fragiles qui nous ont fait passer de 26 à 8 synonymes d'*indice*. Les calculs réalisés donnent le moyen de contrôler presque mécaniquement les procédures en question. Le plus difficile reste à faire : interpréter ces résultats statistiques et les faire correspondre à des données linguistiques, qu'il s'agisse de la signification *en puissance* d'*indice* ou de la compréhension du phénomène de « synonymie ».

## 2.2. La construction des chaînes d'accès aux foyers de polysémie : fléchage, triplets, chaînes

### 2.2.1. Le fléchage conduisant aux foyers de polysémie, via les triplets proximaux

Le fléchage (François 2007 : 75-80) est une voie d'accès aux synonymes centraux, les « foyers de polysémie ». La construction d'une chaîne d'accès repose sur le repérage d'un *triplet proximal*, soit l'unité lexicale vedette – ici nominale (N) – assortie de deux de ses synonymes. Le triplet proximal est ainsi formulé : {N, SYN $\alpha$  → SYN $\beta$ }.

Le SYN $\beta$  (désormais SYN $\beta$ ) est le synonyme le plus proche de SYN $\alpha$  (désormais SYN $\alpha$ ), c'est-à-dire le synonyme qui partage le plus de cliques avec SYN $\alpha$ , et qui lui est *superordonné* (le SYN $\beta$  appartient à plus de cliques de la vedette que le SYN $\alpha$ ). À l'inverse, le SYN $\alpha$ , appartenant à moins de cliques de la vedette que le SYN $\beta$ , est qualifié de synonyme *subordonné* ou de synonyme *ultrapériphérique*.

Une chaîne d'accès part donc d'un *synonyme subordonné* via un *synonyme superordonné* pour identifier un *synonyme central* que constitue le *foyer de polysémie*. Reste à présenter le mode de calcul utilisé qui permet d'obtenir le triplet *proximal* {N, SYN $\alpha$  → SYN $\beta$ } et d'en décrire l'orientation – l'ordonner –, ce qui fonde l'accès au foyer de polysémie.

### 2.2.2. Le calcul des triplets proximaux {N, SYN $\alpha$ → SYN $\beta$ }

Il nous faut, pour obtenir ces différentes configurations de proximité synonymique, recourir à deux outils, la matrice de coappartenance des synonymes aux cliques (ci-dessus, le tableau 3), et la *matrice de coappartenance différentielle* (ci-dessous, les tableaux 4 et 6).

La coappartenance *différentielle*, comme son nom l'indique, procède à une comparaison du nombre de cliques d'appartenance pour une paire de synonymes donnés {SYN $\alpha$ , SYN $\beta$ } et la vedette (N). Le calcul donne une valeur positive si SYN $\alpha$  appartient à un plus grand nombre de cliques de synonymes que SYN $\beta$ , une valeur négative dans le cas contraire, et une valeur nulle si les deux synonymes appartiennent à un nombre égal de cliques.

La *matrice de coappartenance des synonymes aux cliques* (Tableau 3) permet de déterminer quel sera pour chacun des SYN $\alpha$  d'un *triplet proximal* {N, SYN $\alpha$  → SYN $\beta$ } le SYN $\beta$ .

Considérons à titre d'exemple le triplet proximal  $\{indice, charge, SYN\beta\}$ . *Charge* y est le  $SYN\alpha$ . La consultation de la matrice de coappartenance des synonymes aux cliques (Tableau 3) permet de relever pour *charge* quatre synonymes partageant au moins une clique avec *indice* : *indication*, *preuve*, *présomption* et *témoignage*. Ils apparaissent avec leur *indice de coappartenance* respectif dans la première colonne du tableau ci-dessous. Sachant que *charge* a un *indice de coappartenance* de 3 avec *indice* (Tableau 3), il faut, pour obtenir les résultats de la coappartenance différentielle, soustraire ce chiffre de 3 à l'*indice de coappartenance* de chaque synonyme. L'*indice de coappartenance* figure également dans le tableau 3 : *indication* partageant 5 cliques avec *indice* a un indice de coappartenance (désormais, IDC) de 5, l'IDC de *preuve* est de 7, l'IDC de *présomption* et de *témoignage* équivaut à 1. La coappartenance différentielle est de 2 pour *indication* : c'est le résultat de la soustraction entre les nombres de cliques des deux synonymes *indication* et *charge*,  $5 - 3 = 2$ .

<b>Charge IDC de 3 avec <i>indice</i></b>	<b>Coappartenance brute</b>	<b>Coappartenance différentielle</b>
<i>Indication</i>	1	$5 - 3 = 2$
<i>Preuve</i>	2	$7 - 3 = 4$
<i>Présomption</i>	1	$1 - 3 = -2$
<i>Témoignage</i>	1	$4 - 3 = 1$

**Tableau 4** : liste des synonymes d'*indice* partageant au moins une clique avec *preuve*

La valeur positive de 2 trouvée pour *indication* indique que le  $SYN\beta$  (*indication*) appartient à plus de cliques de la vedette que le  $SYN\alpha$  (*charge*). À l'inverse, le nombre négatif de *présomption* signifie que le  $SYN\beta$  (*présomption*) appartient à moins de cliques de la vedette que le  $SYN\alpha$  (*charge*) ; *présomption* est par conséquent un *synonyme subordonné* au synonyme *charge*.

Après l'élimination de *présomption*, il reste à sélectionner comme *synonyme superordonné* ( $SYN\beta$ ) l'un des trois synonymes que nous avons reproduits dans le tableau ci-dessous :

<b>Charge</b>	<b>Coappartenance brute</b>	<b>Coappartenance différentielle</b>
<i>Indication</i>	1	2
<i>Preuve</i>	2	4
<i>Témoignage</i>	1	1

**Tableau 5** : Repérage du triplet proximal  $\{N = indice, SYN\alpha = charge \rightarrow SYN\beta = ?\}$

Pour qualifier un synonyme de *superordonné*, François suggère les deux critères (2007 : 76) :

- Critère 1 : appartenir à plus de cliques de la vedette que le  $SYN\alpha$  (ici, *charge*),
- Critère 2 : partager le plus grand nombre de cliques avec ce même  $SYN\alpha$ .

L'application de ces deux critères permet de sélectionner le synonyme *preuve*.

*Preuve* en effet appartient à sept cliques contre trois pour le synonyme *charge*, d'où un plus grand différentiel, 4 (critère 1) ; il partage deux cliques avec le synonyme *charge* alors qu'*indication* et *témoignage* n'en partagent qu'une seule (critère 2).

Il est donc désormais possible de constituer le triplet proximal  $\{N = \textit{indice}, \text{SYN}\alpha = \textit{charge} \rightarrow \text{SYN}\beta = \textit{preuve}\}$  qui délivre le maillon  $\textit{charge} \rightarrow \textit{preuve}$  de la chaîne d'accès au foyer de polysémie.

Il s'agit à présent de déterminer si *preuve*, qui est un synonyme superordonné de *charge*, est lui-même le synonyme subordonné d'un autre  $\text{SYN}\beta$ . Pour cela nous renouvelons la méthode de construction des *triplets proximaux* en l'appliquant au *triplet proximal*  $\{\textit{indice}, \textit{preuve}, \text{SYN}\beta\}$ . La consultation du tableau 3 permet de constater que la matrice de coappartenance délivre pour le  $\text{SYN}\alpha$  *preuve* neuf synonymes partageant au moins une clique avec *indice*. Ils apparaissent avec leur indice de coappartenance respectif dans la première colonne du tableau ci-dessous. Sachant que *preuve* a un *indice de coappartenance* (IDC) de 7 avec *indice*, il suffit, pour obtenir les résultats de la coappartenance différentielle, de soustraire 7 à l'*indice de coappartenance* de chaque synonyme.

<b><i>Preuve</i> IDC de 7 avec <i>indice</i></b>	<b>Coappartenance brute</b>	<b>Coappartenance différentielle</b>
<i>Argument</i>	1	$2 - 7 = -5$
<i>Charge</i>	2	$3 - 7 = -4$
<i>Critère</i>	2	-4
<i>Enseigne</i>	1	-6
<i>Indication</i>	2	-2
<i>Marque</i>	4	4
<i>Signe</i>	3	4
<i>Trace</i>	1	-5
<i>Témoignage</i>	4	-3

**Tableau 6a** : Liste des synonymes d'*indice* partageant au moins une clique avec *preuve*

La valeur négative (-5) de la coappartenance différentielle d'*argument* indique que l'item considéré, appartenant à moins de cliques de la vedette que le  $\text{SYN}\alpha$  (*preuve*), est un *synonyme subordonné*. La matrice de *coappartenance différentielle* permet de repérer au total six synonymes subordonnés, appartenant à moins de cliques que *preuve* : ce sont *argument*, *charge*, *critère*, *enseigne*, *indication*, *trace* et *témoignage*.

Après l'élimination de ces derniers synonymes subordonnés, il reste à sélectionner comme  $\text{SYN}\beta$  l'un des deux *synonymes superordonnés* : *marque* ou *signe* appartenant à plus de cliques de la vedette que le  $\text{SYN}\alpha$  (*preuve*).

<i>Preuve</i>	<b>Coappartenance brute</b>	<b>Coappartenance différentielle</b>
<i>Marque</i>	4	4
<i>Signe</i>	3	4

**Tableau 6b** : Repérage du triplet proximal {N = indice, SYN $\alpha$  = preuve  $\rightarrow$  SYN $\beta$  = ?}

On se trouve en présence d'un cas justifiant la nécessité de recourir aux deux critères mentionnés plus haut. *Marque* et *signe* satisfont en effet au premier critère : ils appartiennent tous deux à onze cliques, soit quatre de plus que *preuve*. En revanche *marque* partage quatre cliques avec *preuve* contrairement à *signe* qui n'en partage que trois. Il est donc possible de constituer un nouveau triplet proximal {N = indice, SYN $\alpha$  = preuve  $\rightarrow$  SYN $\beta$  = marque} qui présente le maillon *preuve*  $\rightarrow$  *marque* de la chaîne d'accès aux foyers de polysémie. En réitérant la procédure avec le synonyme *présomption* comme SYN $\alpha$ , nous obtenons le maillon *présomption*  $\rightarrow$  *charge*.

À ce stade, nous sommes en présence de trois maillons : le maillon (1) *charge*  $\rightarrow$  *preuve* subordonné au maillon (2) *preuve*  $\rightarrow$  *marque*, mais superordonné au maillon (3) *présomption*  $\rightarrow$  *charge*. En combinant ces maillons, on obtient une chaîne d'accès au synonyme central *marque*, ce qui donne : *présomption*  $\rightarrow$  *charge*  $\rightarrow$  *preuve*  $\rightarrow$  *marque*.

Dans cette chaîne, *marque* est un synonyme central ou *foyer de polysémie*, *preuve* est un synonyme périphérique de *marque*, *charge* un synonyme ultrapériphérique de rang 1 de *preuve*, et *présomption* un synonyme ultrapériphérique de rang 2 de *charge*. Le tableau 7 donne la liste des chaînes d'accès des synonymes de la vedette *indice* de la composante 1.

<b>Synonyme ultrapériphérique 2</b>	<b>Synonyme ultrapériphérique 1</b>	<b>Synonyme périphérique</b>	<b>Foyer de Polysémie</b>
<i>Présomption</i> <i>Raison</i>	<i>Charge</i> <i>Argument</i> <i>Témoignage</i>	$\leftarrow$ <i>Preuve</i> $\leftarrow$ <i>Preuve</i> $\leftarrow$ <i>Preuve</i> <i>Repère</i> <i>Trace</i>	<i>Marque</i>
	<i>Renseignement</i> <i>Ebauche</i>	$\leftarrow$ <i>Indication</i> $\leftarrow$ <i>Indication</i> <i>Critère</i> <i>Chiffre</i> <i>Enseigne</i> <i>Caractère</i> <i>Caractéristique</i>	<i>Marque / Signe</i>
		<i>Présage</i> <i>Symptôme</i> <i>Signal</i> <i>Annonce</i>	<i>Signe</i>

**Tableau 7** : Les chaînes d'accès aux foyers de polysémie de l'item *indice*

Le tableau 7 fait apparaître que les vingt synonymes d'*indice* se répartissent autour de trois *foyers de polysémie* : le foyer de polysémie *marque* qui regroupe huit synonymes, le foyer de polysémie *signe* qui en compte quatre, et le foyer à deux composants *marque* et *signe* qui regroupe également huit synonymes.

Jacques François (2007 : 80-82) fait observer que certaines chaînes d'accès aux foyers de polysémie peuvent nécessiter des corrections en raison de leur hétérogénéité. De fait, les deux premières chaînes (1. *présomption* → *charge* → *preuve* → *marque* ; et 2. *raison* → *argument* → *preuve* → *marque*) ne sont pas homogènes entre elles dans la mesure où *charge* ne partage aucune clique avec *argument*, ces deux synonymes n'étant reliés que par *indice*. *Argument* partage en revanche une clique avec *preuve* et *témoignage* : *argument*, *indice*, *preuve*, *témoignage*.

Un autre argument plaide en faveur de l'*hétérogénéité* des deux premières chaînes d'accès au foyer de polysémie *marque* : les synonymes ultrapériphériques (*présomption* et *charge*) ainsi que le synonyme ultrapériphérique *raison* des deux premières chaînes qui comportent chacune quatre maillons ne partagent aucune clique avec le foyer de polysémie *marque*.

Nous proposons, dans ces conditions, de valoriser le lien étroit entre *preuve* et *marque*, lien commun à quatre cliques, en segmentant la chaîne au-delà de *preuve* : cette solution revient à considérer, dans les deux premières chaînes, *preuve* comme un nouveau foyer de polysémie auquel seraient rattachés les synonymes *présomption* et *charge* d'une part et *raison* et *argument* d'autre part.

Une telle solution présente l'avantage de réduire à trois le nombre de maillons de la chaîne créée *preuve* → *marque* → *indice*. Jacques François (2007 : 115) recommande lui-même de limiter une chaîne d'accès à trois maillons et de procéder à l'examen critique des synonymes ultrapériphériques (ici, *charge*, *présomption*, *raison* et *argument*) qui ne partagent pas de clique avec le foyer de polysémie. Nous suivrons cette piste, renonçant aux synonymes ultrapériphériques qui ne partagent aucune clique avec le foyer de polysémie *marque*, et conservant en revanche le synonyme ultrapériphérique *témoignage* de la troisième chaîne (*témoignage*, *preuve*, *marque*, *indice*) qui partage une clique avec *marque*.

Au terme de cette correction, les synonymes d'*indice* se répartissent autour de quatre foyers de polysémie (cf. tableau 8 page suivante).

Un faible nombre (4) de foyers de polysémie résulte d'*indice*. *Marque* et *signe* présents tous deux dans onze cliques ont sans doute joué un rôle d'attracteur avec le risque de masquer d'autres foyers polysémiques potentiels. Une correction, opérée à la suite de la vérification des liens synonymiques, nous a conduits à promouvoir *preuve* comme troisième foyer de polysémie<sup>(7)</sup>.

Cette dernière étape, avant de parvenir à une discussion plus spécifiquement sémantique, a permis de dégager quatre foyers de polysémie pour l'item *indice*. La série obtenue toutefois n'offre pas toutes les garanties d'homogénéité : faut-il y laisser *preuve* qui apparaît comme le synonyme le plus faiblement « polysé-

---

(7) *Preuve* apparaît, dans le tableau 8, à deux emplacements : il est le périphérique de *marque*, via *témoignage*, et le foyer de polysémie pour *charge* et *argument*.

Synonyme ultrapériphérique 2	Synonyme ultrapériphérique1	Synonyme périphérique	Foyer de Polysémie
	<i>Présomption</i> <i>Raison</i>	<i>Charge</i> <i>Argument</i>	<i>Preuve</i>
	<i>Témoignage</i>	<i>Repère</i> <i>Trace</i> <i>Preuve</i>	<i>Marque</i>
		<i>Présage</i> <i>Symptôme</i> <i>Signal</i> <i>Annonce</i>	<i>Signe</i>
	<i>Renseignement</i> <i>Ebauche</i>	<i>Indication</i> <i>Indication</i>  <i>Critère</i> <i>Chiffre</i> <i>Enseigne</i> <i>Caractère</i> <i>Caractéristique</i>	<i>Marque / Signe</i>

**Tableau 8** : Les chaînes d'accès aux foyers de polysémie de l'item *indice*

mique » ? et que penser du binôme *marque / signe*, relié aux synonymes *renseignement, ébauche, indication, critère, chiffre, enseigne, caractère* et *caractéristique* ?

### 3. Espace sémantique : foyers de polysémie et relations de synonymie

#### 3.1. Elaboration des arbres de spécification sémantique

Un « arbre de spécification sémantique », construit à l'aide des chaînes d'accès aux foyers de polysémies, n'est pas un outil du *DES*, sa conception et sa méthodologie reviennent à Jacques François (2007). Comme son nom l'indique, la spécification sémantique a pour objet d'atténuer la dispersion polysémique et, pour l'obtenir, l'auteur inverse l'orientation du fléchage, ayant préalablement limité le nombre de maillons des chaînes (2007 : 85-92). Nous éprouvons ci-dessous la méthode sur trois foyers d'*indice*, successivement *preuve, marque* et *signe*. Ce faisant, nous espérons trouver des éléments de réponse aux questions que soulèvent *preuve* et le binôme *marque / signe*.

##### 3.1.1. Premier arbre de spécification d'indice : preuve

Les chaînes d'accès au foyer de polysémie *preuve* sont signalées dans le tableau 8 : *présomption* → *charge* → *preuve* et *raison* → *argument* → *preuve* ; l'inversion des chaînes donne le résultat suivant :

*Preuve* → *charge* → *présomption*

*Preuve* → *argument* → *raison*

INDICE	<i>Preuve</i>	← <i>charge</i>	← <i>présomption</i>
		← <i>argument</i>	← <i>raison</i>

**Figure 2** : *Preuve*, extrait de l'arbre de spécification sémantique d'*indice*

La partie supérieure de l'arbre de spécification sémantique correspond partiellement à la rubrique I.2 que le *Nouveau Petit Robert* (2007) consacre à l'article *indice* :

**INDICE, 1.2**

Fait connu qui sert à constituer la preuve par présomption, début de preuve > **présomption**. *La police n'a aucun indice.*

*Charge* a une dispersion polysémique importante : la *charge* ou le *chargement* des objets à transporter, une *charge* de travail, autant d'acceptions disqualifiées par la relation avec *présomption* et *preuve* qui cantonne *charge* à son emploi judiciaire.

Considérons à présent la seconde chaîne de la figure 1 : *Preuve* → *argument* → *raison* dans laquelle la dispersion polysémique du synonyme ultrapériphérique *raison* engendre un facteur d'hétérogénéité. *Raison* ne partage aucune clique avec *preuve*, n'entretenant de relation avec ce foyer de polysémie qu'à travers le synonyme *argument*.

**3.1.2. Second arbre de spécification sémantique d'*indice* : *marque***

Le second sous-arbre qui regroupe cinq synonymes est rassemblé autour du foyer de polysémie *marque*, auquel donnent accès les trois synonymes périphériques *repère*, *trace* et *preuve*.

INDICE	<i>marque</i>	← <i>repère</i>	
		← <i>trace</i>	
		← <i>preuve</i>	← <i>témoignage</i>

**Figure 3** : *Marque*, extrait de l'arbre de spécification sémantique d'*indice*

Le synonyme ultrapériphérique *témoignage* entretient, à l'inverse des synonymes de même rang *présomption* et *raison* (figure 2), des liens avec *marque* ce dont atteste la commutation *un(e) témoignage (marque) d'amitié*, les deux synonymes appartenant aux cliques 21 (*indice*, *marque*, *preuve*, *trace*, *témoignage*) et 14 (*critère*, *indice*, *marque*, *preuve*, *signe*, *témoignage*).

*Trace* et *repère* synonymes périphériques de *marque* sont, directement ou indirectement, sollicités par le NPR sous l'entrée *marque* :

### MARQUE, I.1

Signe matériel, empreinte faite sur une chose pour la distinguer, la reconnaître ou pour servir de repère. > **Empreinte, signe.**

On aura noté la présence d'*empreinte* et de *signe* à deux reprises (dans la définition et le renvoi analogique), qui ne figurait pas dans la série initiale des 26 synonymes d'*indice*. On pouvait déjà observer ce phénomène, ci-dessus, sous l'entrée *indice* dont la définition et le renvoi ont recours à *preuve* et *présomption*.

#### 3.1.3. Troisième arbre de spécification sémantique d'*indice* : *signe*

Le dernier sous-arbre qui comporte cinq synonymes est rassemblé autour du foyer de polysémie *signe* auquel les quatre synonymes périphériques : *présage*, *symptôme*, *signal* et *annonce* donnent accès.

INDICE	Signe	← <i>présage</i>	
		← <i>symptôme</i>	
		← <i>signal</i>	
		← <i>annonce</i>	

Figure 4 : *Signe*, extrait de l'arbre de spécification sémantique d'*indice*

Les quatre chaînes d'accès au foyer de polysémie *signe* sont plutôt homogènes et l'on peut envisager les items *présage*, *symptôme*, *signal* et *annonce* comme des co-hyponymes de *signe* ; le sous-arbre formé correspond à la rubrique II de l'article *indice* du NPR de laquelle on infère la co-hyponymie d'*indice* sous le même générique *signe* :

### INDICE, II

Signe apparent qui indique avec probabilité ce à quoi il est lié.

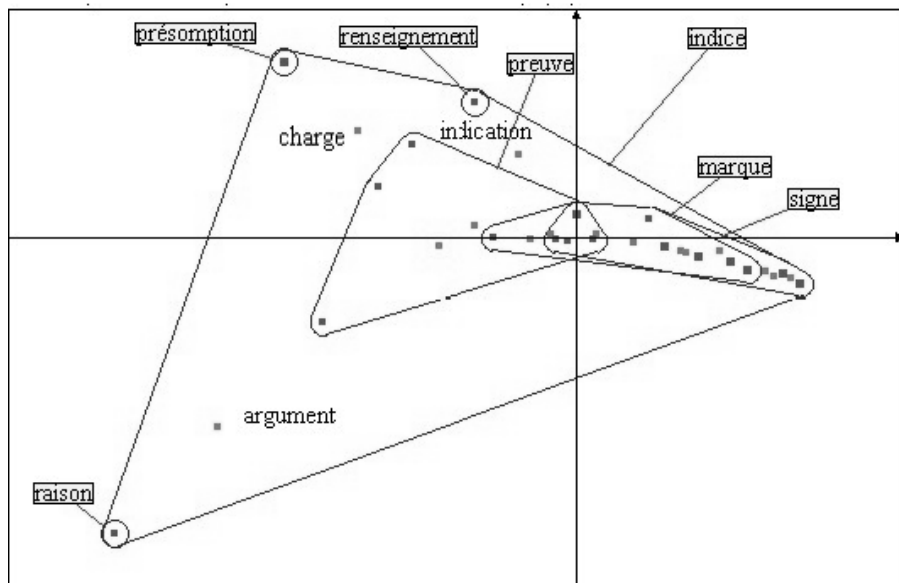
On comparera cette définition à celle de Mel'cuk et Polguère (2007) : « indication donnée par quelque chose ». Dans les deux cas est attesté le rôle prédicatif de l'indice.

## 3.2. Discussion

### 3.2.1. Espace de visualisation

Le *DES* offre la possibilité de représenter visuellement l'espace sémantique d'un item à partir d'un calcul savant des distances entre les cliques de synonymes. Toutefois, étant donné la multi-dimensionnalité des espaces sémantiques, une représentation bidimensionnelle, en un seul plan, nécessite de sélectionner les composantes sémantiques principales. Par conséquent, il faut se souvenir

que les représentations obtenues ne sont que des raccourcis incomplets, et par certains côtés illusoirs, de l'espace sémantique duquel elles sont issues. Ces réserves faites, voici une visualisation de l'espace sémantique d'*indice* sur le plan de projection 1x2 :



**Figure 5** : Les trois foyers de polysémie (*preuve*, *marque* et *signe*) dans l'espace sémantique de la vedette *indice* sur le plan de projection 1x2

Les espaces correspondant aux trois foyers de polysémie : *preuve*, *marque* et *signe* englobent l'essentiel des 22 synonymes de la composante principale d'*indice* à l'exception d'*argument*, de *charge* et d'*indication*.

Les zones de chevauchement sont importantes comme le prévoyait le nombre élevé de cliques communes entre les foyers *preuve* et *marque* (4), *preuve* et *signe* (3) mais surtout *marque* et *signe* (9). L'intersection des trois foyers, quasiment à la croisée des deux axes à proximité du point correspondant à *indice* correspond aux cliques 13, 14 et 15 fortement tuilées :

- Clique 13 : *critère*, *indication*, *indice*, *marque*, *preuve*, *signe*
- Clique 14 : *critère*, *indice*, *marque*, *preuve*, *signe*, *témoignage*
- Clique 15 : *enseigne*, *indice*, *marque*, *preuve*, *signe*

Après l'exclusion des 3 cliques 13, 14 et 15, déjà mentionnées, on observe que la zone de chevauchement entre *marque* et *signe* demeure importante. Elle regroupe les synonymes *chiffre* et *caractéristique* dont les espaces sont quasiment superposés ; mais probablement s'agit-il d'un biais de la projection, *caractéristique* ne partageant aucune clique avec *chiffre*.

Trois synonymes extrêmes n'appartenant qu'à une seule clique et correspondant à des sens précis d'*indice*, couvrent un espace limité et se situent aux extrémités de la représentation :

- *Présomption*, synonyme extrême robuste apparaît au sommet supérieur gauche du polygone représentant l'espace sémantique d'*indice*,
- *Renseignement*, synonyme extrême robuste correspond à un sommet situé dans une partie supérieure plus médiane,
- *Raison*, synonyme extrême fragile apparaît au sommet inférieur gauche du polygone.

### 3.2.2. Le signifié de puissance et les synonymes d'*indice*. Synonymie, polysémie et généralité

Comment traiter et synthétiser les informations recueillies jusque-là sur *indice* et ses synonymes ? De proche en proche, nous avons été conduits à identifier quatre foyers de polysémie : *preuve*, *signe*, *marque* et *signe/marque*. Nous en proposons la représentation figurée suivante, nous inspirant pour cela de la première tentative (figure 1) à laquelle nous reprochions un certain éclectisme :

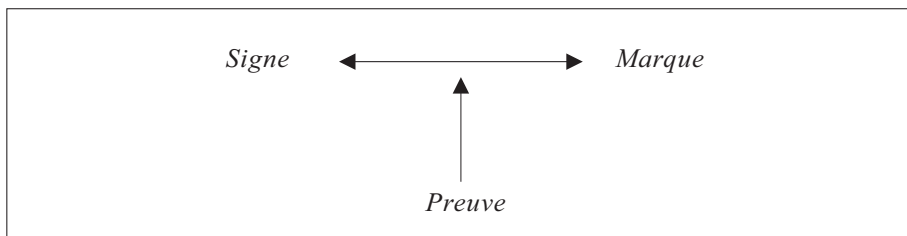


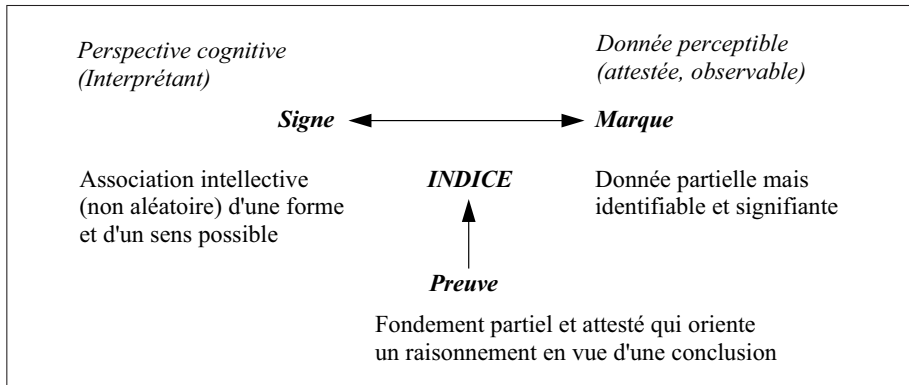
Figure 6 : foyers de polysémie d'*indice*

La double orientation horizontale qui conjoint *signe* et *marque*, fixe le noyau de sens principal d'*indice*, son « signifié de puissance » (Picoche 1986 : 7-11). La simplicité de cette représentation schématique permet de déceler une dichotomie sémantique fondamentale, qui est celle de l'homme et du monde (l'univers physique et l'univers du langage, Lowe 2007 : 21-46) ou, dit autrement, celle de l'agent *interprétant* (*signe*) et de l'objet donné, *interprétable* (*marque*). Le pôle de l'interprétant (*signe*) est investi du rôle cognitif de « comprendre et raisonner » (*démontrer*) ce que le pôle du réel observable a livré comme « donnée attestée » (ce qui est *montré*).

La position médiane et inférieure occupée par *preuve* renvoie à l'idée qu'une preuve réunit les deux opérations d'attestation (*marque*) et d'interprétation (*signe*), lesquelles portent plutôt sur des agissements humains, directement (la *preuve qu'il est venu*) ou non (la *preuve que la porte n'était pas fermée*). *Preuve* actualise nettement une idée d'orientation : la preuve va dans le sens d'une conclusion visée et implique un raisonnement un tant soit peu complet. Si l'hypothèse a quelque valeur, elle rappelle alors que *preuve* partage avec *signe* et *marque* la propriété d'être une unité singulière, partielle (« incomplétude », « élé-

ment distinct d'une pluralité homogène ou non »), et dont l'appréhension cognitive nécessite un préalable perceptif (visuel, olfactif, auditif, etc.).

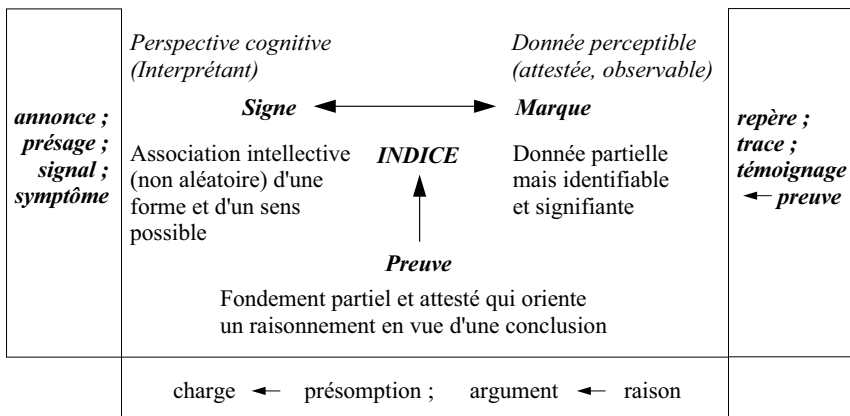
Nous sommes en mesure de compléter la schématisation précédente et de lui ajouter les quelques fondements définitoires utiles :



**Figure 7 :** le signifié de puissance d'*indice* d'après les définitions de ses synonymes centraux

La figure qu'on vient de lire (Figure 7) explique en partie pourquoi *preuve* n'a pas été retenu dans le titre de cet article. Son élimination tient à sa spécialisation supérieure, comparé à *signe* et *marque* qui sont au contraire remarquables pour leur généricité ; laquelle généricité explique aussi bien leur domination écrasante (cliques et coappartenance) que leur souplesse, peu discriminante, dès lors que l'on s'avise de les faire commuter avec tel ou tel item.

Enfin, voici, augmentés de leurs synonymes, les trois termes à partir desquels peut se conceptualiser la notion d'*indice* :



**Figure 8 :** « percevoir ou concevoir des indices »

## Conclusion provisoire : les travaux qu'il reste à entreprendre

Nous avons privilégié, au cours de ce travail sur l'unité *indice*, l'outil *DES* du CRISCO et le guidage méthodologique de Jacques François (2007) ; et encore avons-nous été contraints d'édulcorer tel ou tel calcul (les distances entre cliques, par exemple), telle ou telle étape du raisonnement (par exemple le « profil dictionnaire » des entrées). Mais, outre ces raccourcis, nous avons également renoncé à introduire d'une part des extraits de corpus, d'autre part les collocations fondamentales, à savoir l'analyse du pluriel (*les indices*) et la structure N de N (*des indices de crise*), et enfin la propriété morphosémantique d'être un nom prédicatif (l'indice *indique* ; *ce mégot mal éteint* est un indice à *conserver*) et transitif (l'indice *indique quelque chose*).

L'opposition *spécifique / générique* (y compris dans ses rapports compliqués avec l'hyponymie et la procédure d'abstraction) ouvre, semble-t-il, une perspective assez prometteuse pour un nouvel examen comparatif des synonymes d'*indice*, des classements obtenus et du discours lexicographique (exemples, définitions et renvois analogiques). On sait bien en effet qu'un pneu laisse une *trace*, un pas une *empreinte* ou un coup une *marque*, mais que ni les uns ni les autres ne livrent directement ni *signe* ni *indice*. En revanche, les traces, les empreintes et les marques peuvent constituer des *indices* « précieux » comme dit le détective. En définitive, ce qui a retenu notre attention tout au long de ce travail exploratoire et sur quoi il nous faudra revenir, c'est la prise en compte du phénomène de « synonymie » à travers cette conception d'un lexique dont les unités se rapprochent ou s'éloignent, au gré de divers calculs qui les *hiérarchisent*.

Enfin, Il nous semble que l'investigation lexicale présentée permet de réexaminer des interrogations qui étaient relativement confuses au début de notre travail. Ces questions concernent l'absence de certains « synonymes » d'*indices* dans les calculs de résultats du *DES*, items pourtant attestés à travers la conjonction d'une opération de commutation et d'une reprise anaphorique, dans les discours, théoriques ou romanesques, que nous avons pu parcourir (*hypothèses, détails, points, observations*, par exemple). D'une certaine façon, nous sommes enclins à trouver un argument qui vérifie que l'anaphore nominale et la synonymie ne font pas bon ménage et que, décidément, la synonymie ne se réduit pas à la commutation en cotexte.

## Indications bibliographiques

Site du CRISCO : <http://www.crisco.unicaen.fr>

DUBOIS, J., ([1992], 2006) : *Le roman policier et la modernité*, Paris : Armand Colin, pp. 123-131.

FRANÇOIS, J. (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.

— (2005) : « Polysémie verbale et cadres participatifs : DEMANDER et ses synonymes », dans F. Lambert et H. Nølke, eds, *La syntaxe au cœur de la grammaire, Mélanges Claude Muller*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 85-98.

— (2007) : *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Louvain-Paris : Peeters.

TODOROV, T. (1971) : « Typologie du roman policier », *Poétique de la prose*, Paris : Seuil, pp. 55-65.

FRANÇOIS, J., MANGUIN, J.-L., EUFE, R., FESENMEIER, L., OZOUF, C. & SÉNÉCHAL, M. (2004) : *Le Dictionnaire Electronique des Synonymes : un mode d'emploi à trois niveaux*. Cahier du CRISCO 17, téléchargeable sur le site [www.crisco.unicaen.fr](http://www.crisco.unicaen.fr)

FRANÇOIS, J., VICTORRI, B., & MANGUIN, J.-L. (2005) : « Polysémie adjectivale et synonymie, l'éventail des sens de CURIEUX étudié à l'aide des méthodes informatiques combinant un dictionnaire électronique de synonymes et des extraits de corpus », dans O. Soutet, dir., *La polysémie*, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne : 175-188.

LOWE, R. (2007) : *Introduction à la psychomécanique du langage*, Laval, PUL.

MANGUIN, J.-L., FRANÇOIS, J., & VICTORRI, B., 2004, « Polysémie adjectivale et rection nominale : quand gros et gras sont synonymes », dans J. François, dir., *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses Universitaires de Caen : 521-540.

PICOCHÉ, J. (1986) : *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.

VICTORRI, B. & FUCHS, C. (1996) : *La polysémie : une construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.

### **Dictionnaires**

[Rappelons que le *DES* recourt à Bailly, Bénac, Bertaud du Chazaud, Guilbert, Guizot, Lafaye et Robert. Les autres titres figurant ci-dessous ont été consultés par nos soins.]

BAILLY, R. (1947) : *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.

BÉNAC, H. (1956) : *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette.

BERTAUD DU CHAZAUD, H., ([1979] 2004) : *Dictionnaire de synonymes et mots de sens voisin*, Paris, Editions Le Robert & Quarto Gallimard.

*BRIO* (2004) : Paris, Le Robert.

GUILBERT, L. *et al.* (1971) : *Grand Larousse de la langue française (GLLF)*, Paris, Larousse.

- GUIZOT, F. (1864<sup>7</sup>) : *Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Paris, Didier.
- LAFAYE, P.-B. (1858) : *Dictionnaire des synonymes de la Langue Française*, Paris, Hachette.
- LEXIS, *Larousse de la langue française* (2002) : Paris, Larousse.
- MEL'CUK, I., & POLGUÈRE, A. (2007) : *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*, Bruxelles, De Boeck.
- PICOCHÉ, J., & ROLLAND, J.-C. (2002) : *Dictionnaire du français usuel ; 15 000 mots utiles en 442 articles*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- REY, A. (2007) : *le Nouveau Petit Robert (NPR)*, Paris, Éditions Le Robert.
- ROBERT, P. (1975) : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées (le Grand Robert)*, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert.